

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

BACHELIER EN COMPTABILITE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

<p>CODE : 71 11 01 S 32 D5 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 01 juillet 2019,
sur avis conforme du Conseil général**

BACHELIER EN COMPTABILITE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette section vise à permettre à l'étudiant, conformément au profil professionnel annexé et compte tenu de son niveau de formation, d'acquérir les compétences théoriques, techniques, méthodologiques et pratiques relatives :

- ◆ à la tenue des comptabilités générale et analytique,
- ◆ à l'informatisation et à la digitalisation des systèmes comptables,
- ◆ aux contrôles interne et externe,
- ◆ à la fiscalité des personnes physiques et morales,
- ◆ aux impôts indirects (TVA, ...),
- ◆ à l'analyse de bilan, la gestion budgétaire et financière,
- ◆ à l'organisation et à la gestion des entreprises,
- ◆ à la communication appliquée, y compris dans une langue étrangère,
- ◆ *dans le cadre de ses missions*, aux bases du droit, de l'économie et de la finance.

2. UNITES DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement de l'unité	Codification de l'unité	Domaine de formation	Unités déterminantes	Nombre de périodes	ECTS
DROIT CIVIL	SJ	713201U32D3	703		40	3
DROIT ECONOMIQUE	SJ	713301U32D3	703		50	4
DROIT SOCIAL	SJ	713401U32D2	703		50	4
MATHEMATIQUES FINANCIERES ET STATISTIQUE	SEG	715304U32D2	702		60	5
FAITS ET INSTITUTIONS ECONOMIQUES	SEG	715101U32D2	702		60	5
COMPTABILITE GENERALE : PRINCIPES ET FONDEMENTS	SEG	711206U32D2	702		160	11
COMPTABILITE GENERALE APPROFONDIE	SEG	711203U32D2	702	X	60	5
COMPTABILITE ET CONTRÔLES	SEG	711213U32D1	702	X	50	4
COMPTABILITE ANALYTIQUE : PRINCIPES ET FONDEMENTS	SEG	711301U32D2	702	X	80	6
ORGANISATION DES ENTREPRISES ET ELEMENTS DE MANAGEMENT	SEG	718211U32D2	702		40	4
COMPTABILITE ET DROIT DES SOCIETES	SEG	711402U32D4	702	X	80	7
ANALYSE DE BILANS	SEG	711601U32D3	702	X	60	5
GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE ET BUSINESS PLAN	SEG	711602U32D3	702	X	80	6
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (T.V.A.)	SEG	712301U32D3	702	X	60	5
IMPÔT DES PERSONNES PHYSIQUES (I.P.P.)	SEG	712201U32D2	702		80	7
IMPÔT DES SOCIETES	SEG	712202U32D3	702	X	60	5
INFORMATIQUE : TABLEUR	SEG	754510U32D1	710		50	4
COMPTABILITE : APPLICATION PROFESSIONNELLE DE L'OUTIL INFORMATIQUE	SEG	711802U32D2	702		60	4
DEONTOLOGIE ET COMPLIANCE	SEG	711240U32D1	702		30	2
TECHNIQUES DE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	SEG	035027U32D1	002	X	70	6
LEADERSHIP ET GESTION DU CHANGEMENT	SEG	718240U32D1	702		40	3
STAGES ET EPREUVE INTEGREE						
BACHELIER : STAGE ORIENTE D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE	SIT	209001U31D1	206		120/40	3
STAGE D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE : BACHELIER EN COMPTABILITE	SEG	711103U32D2	702		120/20	5
ACTIVITES PROFESSIONNELLES DE FORMATION/ BACHELIER EN COMPTABILITE	SEG	711110U32D1	702	X	120/20	8
EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : BACHELIER EN COMPTABILITE	SEG	711101U32D2	702		120/20	20

LANGUE ETRANGERE

1 LANGUE AU CHOIX PARMIS

ANGLAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 2	LLT	730292U32D2	706		80	7
ANGLAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 3	LLT	730293U32D2	706		80	7
OU						
NEERLANDAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE2	LLT	730192U32D2	706		80	7
NEERLANDAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE3	LLT	730193U32D2	706		80	7

OU

ESPAGNOL EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 2	LLT	730492U32D2	706		80	7
ESPAGNOL EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 3	LLT	730493U32D2	706		80	7

OU

ALLEMAND EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 2	LLT	730392U32D2	706		80	7
ALLEMAND EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 3	LLT	730393U32D2	706		80	7

OU

ITALIEN EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 2	LLT	730592U32D2	706		80	7
ITALIEN EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 3	LLT	730593U32D2	706		80	7

OU

LUXEMBOURGEOIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 2	LLT	731692U32D2	706		80	7
LUXEMBOURGEOIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 3	LLT	731693U32D2	706		80	7

OPTION GESTION						
BANQUE ET FINANCE	SEG	717201U32D3	702		60	5
COMPTABILITE ANALYTIQUE APPROFONDIE	SEG	711303U32D2	702		40	3
COMPTABILITES SPECIFIQUES	SEG	711505U32D1	702		20	2
ELEMENTS DE MANAGEMENT STRATEGIQUE	SEG	718207U32D1	702	X	100	9
LANGUE : TERMINOLOGIE DES METIERS DU CHIFFRE ET SEMINAIRE DE MANAGEMENT	LLT	73XX60U32D1	702	X	60	6

OPTION BANQUE ET FINANCE						
BANQUE ET FINANCE	SEG	717201U32D3	702		60	5
MARCHES FINANCIERS ET GESTION DE PORTEFEUILLE	SEG	714120U32D1	704	X	100	9
BASES TECHNIQUES DE L'ASSURANCE	SJ	716436U32D1	703		40	3
CORPORATE FINANCE	SEG	717407U32D1	702		40	4
MARKETING BANCAIRE ET RELATIONS CLIENT	SEG	714115U32D1	704	X	40	4

OPTION FISCALITE						
PROCEDURES FISCALES	SEG	712224U32D1	702		30	3
ENREGISTREMENT ET SUCCESSIONS	SEG	712304U32D2	702		40	3
COMPLEMENTS IPP-ISOC-IPM	SEG	712225U32D1	702	X	80	8
PRATIQUE DE LA TVA	SEG	712302U32D2	702	X	50	4
ELEMENTS DE FISCALITE INTERNATIONALE ET EUROPEENNE	SEG	712410U32D1	702		80	7

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION		ECTS
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	2240	180
B) nombre de périodes professeur	1860	

4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Diplôme de Bachelier en comptabilité

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

BACHELIER EN COMPTABILITE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

Approuvé par le Conseil Général de l'Enseignement de Promotion sociale le

BACHELIER EN COMPTABILITE¹

I. CHAMP D'ACTIVITE

Le bachelier en comptabilité¹ est en charge de l'organisation et de la tenue des comptes particulièrement en comptabilité générale et en comptabilité analytique, dans le respect des règles déontologiques.

Il rassemble, coordonne et vérifie les données comptables, dans le respect des prescriptions légales.

Il établit régulièrement et présente sous forme normalisée les documents comptables et fiscaux légaux : bilan annuel, compte de résultats, annexes, déclarations et toute information comptable, financière et fiscale demandée par la Direction ou le client.

Il est l'interlocuteur privilégié de l'équipe des gestionnaires de l'entreprise auxquels il apporte les éléments chiffrés menant à l'élaboration d'une politique de gestion.

Il est amené à analyser une situation comptable et exerce des activités connexes d'ordre financier, fiscal et social.

Dans cette optique, il développe des qualités de communicateur efficace et de conseiller en gestion.

En fonction de sa spécialisation,

- ◆ il conseille les gestionnaires dans la conception de leur stratégie globale notamment quant aux impacts financiers des hypothèses envisagées ;
- ◆ il élabore ou participe à l'élaboration de stratégies fiscales et prépare et organise la défense des intérêts qu'il représente dans les recours ;
- ◆ intégré dans une équipe de gestionnaires financiers spécialisés et sous leur responsabilité, il traite des dossiers de financement, gère des portefeuilles de valeurs mobilières et exécute des opérations classiques sur les marchés financiers.

II. TACHES

- ◆ prendre en charge la tenue des comptes en conformité avec les règles de droit comptable, fiscal, social et de droit des sociétés, depuis le contrôle des pièces comptables (entre autres numériques) enregistrées jusqu'à la présentation des bilans, compte de résultats, annexes et autres documents légaux et fiscaux ;
- ◆ fournir et expliciter les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion, le développement, la restructuration et la liquidation d'entreprises ;
- ◆ négocier, argumenter et défendre les dossiers de l'entreprise vis-à-vis de tiers ;
- ◆ assurer l'interface entre tous les interlocuteurs pour élaborer les documents comptables de synthèse et les présenter ;
- ◆ appréhender et utiliser les documents professionnels dans une langue étrangère ;
- ◆ coordonner et contrôler les applications et les procédures internes des différents services ;
- ◆ utiliser l'outil informatique et exploiter, analyser et interpréter de manière critique les données dans une optique de conseil;
- ◆ Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations ;
- ◆ Optimiser le système d'information comptable ;
- ◆ Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs
- ◆ Gérer une équipe et favoriser les collaborations au sein du service ou du département

¹ Le masculin est utilisé à titre épique.

- ◆ rendre accessible l'exploitation des données chiffrées dans le respect de la confidentialité des informations traitées et en accord avec les règles légales et déontologiques
- ◆ dans le cadre de ses missions, élaborer des solutions cohérentes dans les domaines fiscaux, financiers, et/ou de stratégies d'entreprise
- ◆ appliquer et développer les connaissances nécessaires actualisées, dans une démarche de formation permanente ;

III. DEBOUCHES

Grâce à la polyvalence de la formation, le bachelier trouve des débouchés en termes d'emploi et de carrière dans les

- ◆ entreprises et organismes ;
- ◆ professions libérales ;
- ◆ services publics et privés ;
- ◆ institutions internationales.

Moyennant les conditions définies par le législateur, le diplôme peut également donner accès aux titres délivrés par les Instituts Professionnels des métiers du chiffre.